



COMMUNIQUE DE PRESSE
26 JANVIER 2017

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe, acteur majeur de l'économie normande et de la croissance bleue poursuit son essor

Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni jeudi 26 janvier 2017 sous la présidence de Hervé Morin, président de la Région Normandie et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'adoption du budget 2017 ; l'adaptation des tarifs portuaires ; l'adhésion du Syndicat Mixte à plusieurs associations valorisant les activités maritimes ; le projet de gestion écologique du domaine portuaire par éco-pâturage avec l'association OKOTOP ; la mise en œuvre du programme de collecte des déchets avec l'association ESTRAN, le fonctionnement de la criée avec l'Association Dieppoise des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche.

Le Port de Dieppe moteur de croissance bleue

Avec le soutien des partenaires économiques, de l'Union Européenne et des collectivités - au premier rang desquelles la Région Normandie -, le Port de Dieppe mobilise toute ses compétences pour le développement concertée des activités maritimes à l'échelle pertinente de la Normandie et dans la dynamique de coopération initiée entre Ports Normands Associés et le Syndicat Mixte du port de Dieppe.

Les résultats sont là. Pour la 2ème année consécutive le Port de Dieppe franchit la barre des deux millions de tonnes de marchandises traitées. L'année 2016 confirme le dynamisme du Port de Dieppe et la très bonne fréquentation de la ligne Dieppe-Newhaven avec 396 693 passagers, 134 112 voitures, 15914 véhicules de tourisme et 49008 camions.

L'activité commerce maritime a généré au total 494 666 tonnes : 287 493 tonnes de graves de mer dans l'avant-port et 206 013 tonnes de trafics import/export réalisés dans le bassin de commerce (+7,6%). Le tonnage de marchandises ayant fait l'objet de prestations de grutage (141 406 T) augmente de 25,29%. L'activité de la criée totalise 852 tonnes de poissons et 1807 tonnes de coquilles Saint-Jacques. 124 navires de pêche ont été levés sur la zone technique. Le nombre de plaisanciers ayant fait escale au port de Dieppe est stable avec 1945 bateaux visiteurs et 8654 nuitées. Le port à sec a pour sa première année de fonctionnement intégré 156 navires.

Un budget sain, des investissements importants

Le budget primitif 2017 du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, équilibré en recettes et en dépenses, offre aux 110 agents portuaires les moyens d'assurer dans de bonnes conditions leurs missions de service public.

Plus de 60M€ d'investissements sont prévus jusqu'en 2020 pour valoriser davantage encore le commerce maritime, la pêche et la plaisance mais aussi anticiper les activités les plus innovantes qui seront créées dans le sillage du port à sec et de la construction des parcs éoliens en mer. 15M€ d'investissements sont engagés en 2017 pour la mise en œuvre de projets d'avenir créateurs d'activités et d'emplois.

8,20 M€ de crédits nouveaux sont prévus au titre du Commerce/Transmanche pour : la sécurisation du site Transmanche ; la construction d'un hangar quai de Norvège pour les trafics vracs, l'acquisition d'une nouvelle grue mobile 120 tonnes et de Tugs, la démolition du hangar Scandinavie bassin de Paris et la réfection du terre-plein; des études relatives aux aménagements utiles pour l'accueil des navires de maintenance qui interviendront sur les parcs éoliens marins.

→ **Eolien en mer** : le Comité Syndical a décidé d'acter la poursuite des études pour l'implantation d'une base de maintenance dans l'avant-port dédiée à l'éolien marin et au futur parc éolien offshore Dieppe/Le Tréport.

2,28 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la pêche. Les investissements concernent les travaux de reprise de l'élévateur à bateaux à 400 tonnes, la mise en place de bornes d'avitaillement quai du Tonkin, la rénovation des cases à marée ; la mise en service d'un nouveau logiciel de vente à la criée ; l'acquisition et le renouvellement d'outillages.

1,69 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la plaisance. Les investissements concernent les travaux sur l'atténuateur de houle et le remplacement des pieux, le renouvellement de pontons ; la réfection du brise-lames situé sous l'actuel parking près de la jetée Ouest avec l'aménagement d'un accès nautique à la mer ; des études sur le renouvellement du système de distribution de carburant.

Les investissements nouveaux programmés au budget général à hauteur de 2,930 M€ concernent : les travaux de confortement des quais et des ouvrages fixes (estacades du pont Ango et de la jetée Ouest), les opérations de dévasage des portes des écluses Amiral Rolland et Duquesne, l'extension des locaux de la gendarmerie maritime, la réalisation d'un ponton pour le remorqueur, les études pour les aménagements urbains autour du port à sec et la rénovation du pont Colbert.

→ **Pont Colbert** : le pont tournant Colbert faisant l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, des études sont engagées pour sa rénovation et déterminer les possibilités d'automatisation du mécanisme de manœuvre à eau douce et de centralisation des commandes comme pour les autres outillages en service sur le port.

Pour Hervé Morin président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Normandie : *« Les bons résultats enregistrés confortent le Port de Dieppe, acteur incontournable de l'économie locale et investisseur majeur au service d'une ambition portuaire régionale. Aux côtés des Ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg mais aussi des ports départementaux du Tréport et de Fécamp, le Port de Dieppe s'inscrit pleinement dans une dynamique de croissance bleue à l'échelle de la Normandie ».*

